

## Communiqué de presse

### **NOUVELLES RECOMMANDATIONS CACES® : SOCOTEC VOUS DONNE TOUTES LES CLES DU NOUVEAU DISPOSITIF**

SOCOTEC, acteur majeur de la prévention des risques et des formations santé et sécurité au travail, organise des matinées dans 25 villes de France d'ici le 31 mars 2019, pour tout savoir sur la réforme des Recommandations CACES® (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) : décryptage des enjeux, modalités et évolutions prévues.

Grâce au permis de conduire d'équipements de travail ou CACES® mis en place il y a 18 ans, un nombre très important de conducteurs d'engins a été formé et des progrès notables en matière de sécurité ont été enregistrés.

L'évolution des techniques, le perfectionnement des équipements ainsi que le contexte de la réglementation nécessitent aujourd'hui de revoir le dispositif afin de renforcer la professionnalisation des conducteurs d'équipements de travail et de réduire encore davantage l'accidentologie.

#### **Les modifications principales, qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, portent sur :**

- l'harmonisation de l'évaluation des apprenants et des modalités dans lesquelles se déroulent les épreuves (tests théoriques et pratiques),
- l'homogénéisation des plates-formes de déroulement des tests, qui doivent être plus proches des conditions réelles de travail, avec une vérification des infrastructures mises à disposition des stagiaires par l'organisme certificateur lors des audits de certification,
- l'extension du dispositif CACES® aux ponts roulants d'une part, et aux chariots de manutention gerbeurs à conducteur accompagnant d'autre part, qui sont la cause de nombreux accidents,
- et à terme, la création d'une base de données accessible aux employeurs qui recensera les titres délivrés par les organismes certifiés.

**SOCOTEC, acteur majeur des formations santé sécurité au travail, a délivré près de 13 000 CACES® à partir de ses 32 plateformes pédagogiques réparties sur tout le territoire français**, permettant de dispenser ces formations sur une ou plusieurs Recommandations : chariots élévateurs, plateformes élévatrices mobiles de personnel...

Pour anticiper la mise en œuvre des nouvelles dispositions, depuis le 20 décembre dernier, les équipes Formation de SOCOTEC ont lancé **une campagne de matinées d'information dans toutes les villes de France** (cf. calendrier en p. 2). Se déroulant dans les Centres de Formation SOCOTEC, ces présentations s'adressent aux **Responsables RH et Responsables Techniques d'entreprises disposant d'engins de travail et collectivités locales**.

Durant les matinées CACES®, les formateurs de SOCOTEC partageront **leur éclairage d'experts sur les nouvelles dispositions et apporteront aux participants réponses et préconisations**, en particulier sur l'impact de ces évolutions sur d'autres formations en lien avec le CACES®.

#### **D'une durée de 2h30, Les matinées seront articulées de la manière suivante :**

- présentations des évolutions par rapport à l'ancien dispositif : nouvelles catégories d'engins concernées, modifications sur les recommandations existantes, interaction avec l'AIPR<sup>1</sup>..., et impacts pour les employeurs,
- calendrier de mise en œuvre
- visite de la plateforme technique et visualisation des différents engins concernés
- questions-réponses

<sup>1</sup> Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

## Calendrier des Matinales d'information CACES® proposées par SOCOTEC

### Centres de formation SOCOTEC – 1<sup>er</sup> trimestre 2019

Lieu	janvier 2019
Dunkerque	15-janv
Lille (Lesquin)	18-janv
Nevers	22-janv
Paris-Nord 2	28-janv
Bourges	29-janv
Sophia Antipolis	29-janv

Lieu	février 2019
Marseille	05-févr
Toulouse	05-févr
Nantes	05-févr
Strasbourg	07-févr
Annecy (Alby-sur-Chéran)	08-févr
Rungis	11-févr
Clermont Ferrand	14-févr
Grenoble	15-févr
Montpellier	21-févr
Colmar	26-févr

Lieu	mars 2019
Blyes (Ain)	08-mars
Brest	08-mars
Lyon (Corbas)	08-mars
Caen	14-mars
Tours	20-mars
Poitiers	21-mars
Bordeaux	26-mars
Rennes	28-mars

Pour s'inscrire ou obtenir des compléments d'information :  
[formation@socotec.com](mailto:formation@socotec.com) ou 0 825 311 722 (service 0,15€/mn + prix de l'appel)

### À PROPOS DE SOCOTEC FORMATION

La filiale Formation de SOCOTEC accompagne les entreprises dans leur démarche de prévention en proposant des formations dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, de la construction et de l'immobilier.

Bâties en résonance avec les enjeux des entreprises, ces formations s'adressent tant aux dirigeants qu'aux responsables et collaborateurs. Qu'il s'agisse de concevoir un plan de formation, d'élaborer ou d'animer des formations, les équipes formation de SOCOTEC garantissent la cohérence de la démarche sécurité de leurs clients à tous les niveaux de l'entreprise.

Avec un **réseau de 900 formateurs et 32 centres de formation**, répartis sur tout le territoire, **SOCOTEC forme 130 000 stagiaires par an et anime plus de 20 000 sessions de formation en interentreprises dans 70 villes de France.**

**Les plateaux techniques** de SOCOTEC, entièrement sécurisés, disposent de tous les équipements nécessaires (rampes, palettières, quais de chargement) pour recréer un véritable contexte d'entreprise. Les stagiaires apprennent à utiliser les engins en sécurité et acquièrent des compétences directement transposables dans leur environnement professionnel.

SOCOTEC Formation fait partie du groupe SOCOTEC, acteur majeur de la prévention des risques et N°3 de la vérification des équipements en France. SOCOTEC réalise un chiffre d'affaires consolidé de 700 M€ auprès de 200 000 clients.

Plus d'informations sur [www.formation-socotec.fr](http://www.formation-socotec.fr)

Contact Presse : We FEED

Bénédicte Le Chatelier - Tél. +33 (0)1 39 07 43 72 - [blechatelier@we-feed.com](mailto:blechatelier@we-feed.com)